

# Fiche d'information standardisée

# FORFAIT

# SFR BUSINESS BASIC

Mise à jour en Mai 2023

**Nature et nom de l'offre**

**Forfait SFR BUSINESS BASIC : appels, SMS, MMS, Internet.**

Forfait permettant l'usage des services inclus dans votre abonnement dans les conditions indiquées ci-dessous.

Au-delà, facturation en hors forfait. Voir le guide des tarifs disponible sur [sfrbusiness.re](http://sfrbusiness.re) rubrique « Tarifs et conditions ».

**Conditions d'éligibilité**

Offre réservée aux clients Professionnels et/ou Entreprises contractant pour les besoins directs de leur activité professionnelle principale de nature commerciale, ou industrielle, ou artisanale ou libérale, domiciliés à La Réunion.

**Descriptif et prix de l'offre - Tarif depuis La Réunion € Hors Taxes (H.T)**

SFR BUSINESS BASIC	
<b>PRIX</b>	14.74€ / mois
<b>Appels</b> depuis et vers les opérateurs mobiles et fixes de La Réunion, de la Métropole, des DOM* et la Zone Europe**	Jusqu'à 2H <sup>(1)</sup>
<b>Appels intraflotte</b> vers les tous les numéros de la flotte du titulaire, depuis et vers La Réunion, Mayotte, la Métropole, les DOM* et la Zone Europe**	Illimités <sup>(1)</sup>
<b>SMS</b> depuis et vers les opérateurs de La Réunion, de la Métropole, des DOM* et de la Zone Europe**	Illimités <sup>(2)</sup>
<b>MMS</b> depuis La Réunion vers les opérateurs de La Réunion, SFR Métropole, SFR Mayotte et Only Mayotte	Illimités <sup>(2)</sup>
<b>Internet</b> depuis La Réunion, la Métropole, les DOM* et la Zone Europe**	500Mo pays débit réduit <sup>(3)</sup>
<b>Communications hors-forfait</b>	
<b>SMS vers l'international</b> (hors Réunion, Mayotte, Métropole, Zone Europe** et DOM*)	0,13€ / SMS <sup>(4)</sup>
<b>Appels vers l'international</b> (hors Réunion, Mayotte, Métropole, Zone Europe** & DOM*)	0,53€ / minute <sup>(5)</sup>

En dehors des usages indiqués ci-dessus, des tarifs et des conditions spécifiques s'appliquent. Voir le guide des tarifs disponible sur [www.sfrbusiness.re](http://www.sfrbusiness.re)

**Durée d'engagement**

Offre proposée avec engagement 24 mois ou sans engagement, avec ou sans mobile.

**Description des services annexes inclus dans votre forfait :**

- Répondeur SFR\*\*\* et Premium\*\*\*\*
- Conférence téléphonique
- Double Appel
- Renvoi d'appel
- Présentation du numéro (si votre correspondant l'autorise)
- SRR Monde (paramétrage permettant d'émettre et recevoir des appels depuis l'étranger)
- Accès aux offres SFR Le Club et SFR Le Club Business disponible via le site [club.sfr.re](http://club.sfr.re)

**Description des services gratuits, à la demande :**

- Messagerie Vocale Visuelle (sous réserve de mobile compatible) \*\*\*\*
- Consultation des factures sur internet via son compte accessible depuis son espace client disponible via le site [www.sfrbusiness.re](http://www.sfrbusiness.re)
- Liste Ivoire (non affichage de votre numéro lors des appels voix)

**Décompte des communications incluses**

Facturation à la seconde dès la 1ère seconde pour les appels depuis et vers La Réunion, la Métropole, les DOM\* et la Zone Europe\*\*.

Facturation par palier de 30 secondes au-delà de la 1ère minute indivisibles pour les appels vers l'International.

En dehors de ces usages, voir le guide des tarifs disponibles sur [sfrbusiness.re](http://sfrbusiness.re).

**Caractéristiques de l'Internet mobile**

Depuis La Réunion, la Métropole, les DOM\* et la Zone Europe\*\* : 500 Mo inclus par mois. Une fois le seuil atteint, l'accès à Internet mobile est en débit réduit à 384 kbit/s jusqu'au mois d'abonnement suivant. Le crédit Internet mensuel non consommé en fin de période n'est pas reportable. Décompte au Ko dès le 1er Ko.

**Utilisation de votre forfait en Métropole et DOM\* et Zone Europe\*\***

Usage VOIX/SMS/MMS/Internet depuis la Métropole, les DOM\* et la Zone Europe\*\*, sous réserve d'un « usage raisonnable » conformément à la réglementation européenne : Une utilisation majoritaire ou exclusive de votre forfait depuis la Zone Europe\*\*, la Métropole et les DOM\* entraînera la facturation de frais supplémentaires sur vos usages. Sur une période de 4 mois consécutifs, les 2 règles suivantes devront être respectées : 1 - Vos usages (appels émis ou reçus, SMS/MMS, internet mobile) depuis la Zone Europe\*\*, la Métropole et les DOM\* sont inférieurs à vos usages depuis Mayotte et l'étranger (hors Zone Europe\*\* / Métropole / DOM\*) ET 2 - Vos jours de présence au sein de la Zone Europe\*\*, la Métropole et les DOM\* sont inférieurs à vos jours de présence à Mayotte et à l'étranger (hors Zone Europe\*\* / Métropole / DOM\*). Si aucune de ces 2 règles n'est respectée sur une période de 4 mois consécutifs, le ou les futurs usages depuis la Zone Europe\*\*, la Métropole et les DOM\* identifiés comme non raisonnables seront facturés de frais

supplémentaires. Vous recevrez un SMS d'avertissement deux semaines avant le début de la facturation de frais supplémentaires du ou des usage(s) concerné(s). Au terme de ces deux semaines : - Vous respectez au moins l'une des deux règles ci-dessus en moyenne sur les quatre derniers mois. L'utilisation de votre forfait redevenant « raisonnable », vous ne serez pas facturé de frais supplémentaires. - Vous ne respectez toujours aucune des deux règles ci-dessus en moyenne sur les quatre derniers mois, l'usage ou les usages concernés n'étant toujours pas « raisonnables », vous serez facturé de frais supplémentaires pour vos futurs usages depuis la Zone Europe\*\*, la Métropole et les DOM\* comme décrit ci-dessous :

- Appels sortants : 0,022€ / minute
- Appels entrants : 0,0072€ / minute
- SMS Sortant : 0,004€ / SMS
- MMS sortant : 0,0018€ / MMS
- Internet : 0,0018€ / Mo

#### Dépôt de garantie et Résiliation

SFR se réserve le droit de demander à tout moment un dépôt de garantie pouvant aller jusqu'à 760€ en cas d'impayés sur d'autres produits et/ou offres commercialisés par SFR, et/ou en cas de signalement positif à Preventel. Toute somme versée au titre du dépôt de garantie ne constitue pas des arrhes au sens de l'article 1590 du Code civil et n'est pas productive d'intérêts.

En cas de résiliation de la ligne avant le terme de l'engagement (hors motif légitime), vous restez redevable des mois d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin de cette période. Si vous avez opté pour une période minimale de 24 mois et que vous résiliez votre contrat après le 12<sup>ème</sup> mois, vous restez redevable d'un quart des sommes restant dues jusqu'à l'échéance contractuelle. Si vous avez opté pour une période minimale de 24 mois et que vous résiliez votre contrat avant le 12<sup>ème</sup> mois, vous restez redevable des mois d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin du 12<sup>ème</sup> mois auxquels s'ajoute le quart des sommes dues à compter du 13<sup>ème</sup> mois jusqu'à l'échéance contractuelle.

Voir les conditions générales d'abonnement disponibles en points de vente et sur le site [www.sfrbusiness.re](http://www.sfrbusiness.re).

#### Consommation abusive

Afin de permettre à tous les clients d'accéder au réseau dans des conditions optimales et d'éviter la fraude, le Client s'engage à accéder au réseau pour un usage personnel. SFR se réserve le droit de facturer toute consommation abusive et non autorisée y compris dans la catégorie illimitée sauf preuve du contraire apportée par le client :

- Appels sortants : 0,022€ / minute
- SMS Sortant : 0,004€ / SMS
- MMS sortant : 0,0018€ / MMS


Sont considérées comme abusives les communications quelle que soit leur nature (voix, SMS, MMS) émises vers plus de 150 correspondants différents et/ou plus de 5000 SMS/MMS émis au cours d'un cycle de facturation (par ligne téléphonique).

#### Caractéristiques Techniques/Equipements

Depuis La Réunion : 2G/3G/3G+/4G/4G+ (4G/4G+ avec carte SIM et terminal compatibles). Voir carte de couverture sur [www.sfrbusiness.re](http://www.sfrbusiness.re)

Depuis la Métropole, les DOM\*, la Zone Europe\*\* et l'International : selon les accords de roaming conclus avec les opérateurs partenaires.

#### Service Clients

Service Clients accessible du lundi au samedi de 8h à 21h et le dimanche de 10h à 20h au  (appel et services gratuits) depuis votre mobile SFR ou au +262 262 97 55 55 (appel gratuit depuis la Métropole, les DOM\* et la zone Europe\*\*).

(1) Temps maximum d'appels sur la base du crédit de communication mensuel utilisé exclusivement pour des appels vers Mayotte, La Réunion, la Métropole, la zone Europe\*\* et les DOM\*. Hors numéros surtaxés. Au-delà des 2H, vos appels depuis et vers La Réunion, Métropole, DOM\* et Zone Europe\*\* sont facturés à 0,36€/minute, facturation à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde. L'intraflotte mobile est valable vers tous les appels de la flotte du titulaire.

(2) SMS/MMS interpersonnels illimités dans le cadre d'un usage non abusif. Hors SMS/MMS surtaxés et vers numéros satellite, SMS/MMS émis via automates et/ou dispositif automatique d'envoi.

(3) Connexions Internet effectuées depuis la Réunion : Débit théorique maximum descendant jusqu'à 14,4 Mbit/s en 3G, 42 Mbit/s en 3G+, 196 Mbit/s en 4G, 343Mbit/s en 4G+. Sous réserve d'être en zone de couverture et d'être équipé d'un terminal et d'une carte SIM compatibles. Les débits affichés peuvent être affectés du fait d'obstacles, du nombre d'utilisateurs connectés simultanément et partageant la cellule et du lieu d'utilisation.

Connexions Internet effectuées depuis la Métropole, les DOM\* et la zone Europe\*\* : Internet accessible en roaming selon les accords avec les opérateurs tiers, dans la limite des zones de couverture, des technologies disponibles et avec un terminal compatible.

Au-delà des 500 Mo/mois, débit réduit à 384 kbit/s jusqu'à la prochaine date de facturation pour une connexion Internet effectuée à La Réunion, en Métropole, dans les DOM\* et en Zone Europe\*\*

(4) SMS vers l'international : SMS vers l'ensemble des destinations mobiles hors Mayotte, la Métropole, DOM\*, Zone Europe\*\*, hors numéros et SMS surtaxés internationaux et numéros satellite.

(5) Appels vers l'international : appel vers l'ensemble des destinations fixes et mobiles hors Mayotte, Métropole, DOM\* et Zone Europe\*\*

\*DOM : Guyane, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Saint Martin (partie française), Saint Barthélemy, Saint Pierre et Miquelon.

\*\* Liste des pays de la Zone Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

\*\*\* Répondeur SFR : enregistreur de messages automatique d'appel téléphonique en cas d'indisponibilité d'un utilisateur.

\*\*\*\* Répondeur Premium : enregistreur de messages automatique d'appel téléphonique sans limite de temps en cas d'indisponibilité d'un utilisateur. Écouter en direct le message que dépose l'interlocuteur et possibilité de reprendre l'appel à tout moment. Conservation de ses messages sur une période plus longue : 60 jours pour des messages non consultés ; 14 jours pour les autres. Possibilité d'avoir 2 annonces voix différentes et les activer alternativement simplement.

\*\*\*\*\* Messagerie Vocale Visuelle (sous réserve de mobile compatible) : visualiser et écouter dans l'ordre souhaité, tous les messages postés sur mon répondeur. Ajouter, gérer et rappeler mes contacts en un clic à partir du message laissé par mon correspondant. Sous réserve du téléchargement de l'application.